



BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (BEI) Nouvel emprunt public en TRY à 10 ans

La Banque Européenne d'Investissement (BEI), institution financière supranationale de l'Union européenne, lance un nouvel emprunt de type "zéro-coupon", libellé en livre turque et d'une durée de 10 ans. Le rendement annualisé en TRY est de 8,473% (brut).

La livre turque (TRY)

C'est en décembre 2004 que le coup d'envoi des négociations sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne a été officiellement fixé au 3 octobre 2005 et qu'un accord a été conclu avec le FMI pour l'obtention d'un nouveau prêt. Depuis lors, la livre turque s'est vu pousser des ailes: en 2005, elle a gagné 13,75% vis-à-vis de l'EUR. L'amélioration de la confiance des investisseurs, la forte croissance de l'économie turque ainsi que l'ambitieux programme de privatisation des services publics ont attiré énormément de capitaux étrangers, initiant du même coup une solide demande de TRY. La réduction de l'impôt sur les sociétés, de 30% à 20%, instaurée en janvier 2006 devrait alimenter la croissance des investissements. Le niveau relativement élevé des taux d'intérêt en HUF, dans un environnement global de taux faibles, constitue un facteur de soutien supplémentaire à la devise.

Par ailleurs, les deux accords susmentionnés entraîneront des efforts supplémentaires en vue de faire reculer l'inflation, d'instaurer des réformes structurelles et d'accroître la discipline fiscale. Tout cela devrait encore renforcer la confiance des investisseurs étrangers à l'égard de la Turquie et soutenir ainsi la devise. Toutefois, suite à la récente appréciation de la TRY, il est permis de penser que beaucoup d'éléments favorables sont déjà intégrés dans le cours et que le potentiel de hausse supplémentaire est de ce fait assez limité.

Un problème majeur, possible menace pour l'évolution de la TRY à plus long terme, réside dans le déficit du compte courant qui, après avoir déjà doublé en 2004, a encore augmenté de 47% en 2005, pour atteindre 6% du PIB. Soulignons enfin que la devise turque est également sensible à l'évolution du sentiment des investisseurs à l'égard des marchés émergents.

Conclusion

- A court terme (3 mois), le différentiel de taux ainsi que l'amélioration des principaux chiffres économiques turcs devraient encore soutenir la TRY, qui fluctuera autour de son niveau actuel, entre 1,57 et 1,6 TRY pour un EUR.
- A plus long terme (à partir de 12 mois), la situation dépendra beaucoup du cours que prendra le déficit de la balance commerciale ainsi que de l'évolution du sentiment des investisseurs vis-à-vis des marchés émergents. Si le déficit continue à se détériorer ou ne parvient pas à s'améliorer considérablement, il se pourrait que la devise turque s'affaiblisse jusqu'à 1,80 – 1,85 TRY pour un EUR.

Environnement de taux

Un emprunt d'Etat belge d'une durée de 10 ans offre aujourd'hui (28 février 2006) un rendement brut de 3,57%, c'est-à-dire 4,903% de moins que l'emprunt en TRY qui vous est proposé. Les investisseurs doivent toutefois se demander si le risque de change élevé coïncide avec leur profil de risque. La TRY peut être considérée comme une diversification intéressante dans un portefeuille comportant déjà une bonne base d'investissements en EUR ainsi que dans des devises stables vis-à-vis de l'EUR et présentant une excellente qualité de rating.



Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est l'institution financière supranationale de l'Union européenne (UE). Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion sociale et économique des différents Etats membres de l'UE. Pour remplir ces objectifs, elle lève les capitaux nécessaires sur les marchés financiers, avec lesquels elle (co)finance les divers projets d'investissement. Elle assure également le financement des accords conclus par l'UE sur le plan de la coopération au développement.
Rating	La BEI présente les meilleurs ratings: Aaa chez Moody's, AAA chez Standard & Poor's et Aaa chez Fitch. Elle peut ainsi lever des capitaux aux meilleures conditions possibles sur les marchés financiers.
Devise	Livre turque (TRY).
Facteur de risque	Emis en TRY, ces titres sont donc soumis au risque de change. Ceci implique qu'à l'échéance finale, les investisseurs pourraient percevoir un montant en euro inférieur ou supérieur au montant en euro initialement investi.
Montant total	200 millions de TRY.
Coupures	<ul style="list-style-type: none"> - Coupures de 1.000 TRY. - Les titres ne sont pas livrables. - La conservation de ces valeurs en Compte-titres Fortis sera gratuite en 2006 et 2007, et soumise ensuite au tarif en vigueur¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none"> - Citibank N.A. London. - Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme. <p>Les frais relatifs au service financier sont à charge du porteur de l'obligation.</p>
Date de paiement	30 mars 2006.
Prix d'émission	44,34%.
Prix de remboursement	100%.
Rendement sur prix d'émission	8,473%.
Intérêts	Obligation de type "zéro-coupon". Les intérêts, égaux à la différence entre le prix d'émission et le prix de remboursement, sont donc versés en une seule fois à l'échéance.
Date d'échéance	30 mars 2016, soit une durée de vie de 10 ans.
Cotation	Luxembourg.
Code ISIN	XS0246516149.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none"> - A la souscription: néant. - A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 19 août 2004, ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.
A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 68 61	

¹ Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

Souscriptions

La période de souscription court jusqu'au 27 mars 2006 (clôture anticipée possible).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** ou via **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'**aux guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le prospectus d'émission, de même que sur notre site Internet www.fortisbanque.be/investir (option "obligations" puis "émissions").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 078/05 05 05**.